

## Face au changement climatique, quelle sylviculture durable pour adapter et valoriser les forêts françaises ?

### Déclaration du groupe environnement et nature

M. Gangneron, nous sommes choqués par vos propos introductifs : non, les avis qui s'opposent et les amendements ne constituent pas des « obstructions », mais incarnent l'exercice normal de la démocratie dans notre institution.

Qu'elle soit de propriété publique ou privée, la forêt est un bien commun essentiel à l'humanité. Mais elle est bouleversée par le changement climatique, au point que le dernier inventaire forestier publié par l'IGN mentionne un arrêt de la croissance du stock de bois dans nos forêts.

Pour notre Groupe, trois questions auraient mérité un traitement plus approfondi :

- La première concerne l'implication de la société civile dans les décisions forestières. Quand l'avis insiste sur le besoin de « pédagogie » d'un public supposé ignare, il prend le parti de considérer que la concertation consiste à expliquer ce qu'on a déjà décidé. C'est un point faible évident du monde sylvicole, et il nécessite de nouvelles modalités de gouvernance, comme l'ont largement développé 6 ONG dans le rapport « Forêts en Crise », trop peu repris dans l'avis.
- La deuxième, c'est l'intégration des questions forestières dans le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique et dans la Stratégie Nationale Bas Carbone. Ce qu'on attend de la forêt en matière d'atténuation par le stockage du carbone est-il réellement tenable et compatible avec la nécessaire adaptation ? Quelle doit-être la place des solutions fondées sur la nature dans ce projet ? Ces points ont été malheureusement sous-exploités car traités trop tard au cours de nos travaux.
- La dernière, mais non la moindre, c'est la question de l'ONF: Alors que cet établissement qui joue un rôle majeur dans le monde forestier est en pleine crise, la « société civile organisée » aurait été bien placée pour donner son avis sur des orientations qui sont en débat depuis deux ans.

Pour conclure, nous remercions les rapporteurs pour avoir intégré nos amendements en fin de travaux, mais nous regrettons que nos débats n'aient pas permis de poser et de traiter plus précisément, plus clairement et de manière plus approfondie ces enjeux, que nous avons pourtant exprimés dès le début. Il en résulte un travail à la portée réduite, là où le sujet, qui traite de notre propre résilience, aurait pu et dû nous imposer un avis vraiment utile à la société. Pour ces raisons, notre groupe a partagé ses votes.